**Honorable Vice-Président de l’Assemblée Nationale,**

**Honorable Rapporteur Adjoint du Sénat,**

**Monsieur le Président de la Commission Economique et Sociale,**

**Mesdames et Messieurs les Ministres d’Etats, Ministres et Chers Collègues,**

**Monsieur le Gouverneur de Province,**

**Honorables Députés de l’Assemblée Provinciale de Kinshasa et membres du Bureau ;**

**Monsieur le Secrétaire Général à la Décentralisation et aux Affaires Coutumières,**

**Monsieur le Secrétaire Général aux Réformes Institutionnelles,**

**Monsieur le Coordonnateur National de la Cellule Technique d’Appui à la Décentralisation,**

**Mesdames Messieurs les Bourgmestres,**

**Mesdames et Messieurs Membres du Cabinet, des Secrétariats Généraux et de la CTAD,**

**Mesdames et Messieurs Présidents des Ligues et des Mouvements de la Jeunesse des partis politiques, des Mouvements estudiantins et des Confessions Religieuses,**

**Distingués invités,**

**Mesdames et Messieurs,**

Ce jour où nous tenons cette conférence précède le 10 Août, date retenue par l’Union Africaine depuis 2012 comme journée de célébration de la Décentralisation et du Développement Local.

En d’autres termes, l’Union de continent, l’Afrique, a érigé parmi ses priorités la matière de décentralisation et du développement local.

En effet, il a été démontré de par l’histoire qu’un pouvoir centralisé et même fort centralisé ne développe pas le pays et ne rend pas prospère ses habitants.

Des exemples en Afrique et ailleurs montrent que généralement, plus la question du pouvoir est décentralisée (régionalisme, décentralisation, fédéralisme, confédération) plus le pays se développe et son peuple vit le bien-être.

Il suffit de voir autour de nous quelques exemples pour réaliser que les deux premières économies africaines (Nigeria et Afrique du Sud) procèdent de cette logique.

C’est le cas de l’Allemagne, première puissance économique d’Europe, avec la Suisse (confédération) rangée parmi les pays où le niveau de vie de ses habitants est l’un des plus élevés au monde.

C’est évidemment le cas des Etats-Unis, première puissance du monde qui connait une réelle décentralisation des pouvoirs dans la forme du fédéralisme.

Dans tous ces Etats, la gouvernance locale a conduit à un développement conséquent de sorte que les Entités de base offrent de meilleurs services possibles à la population, grâce aux pouvoirs dont elles disposent et des fonds qu’elles génèrent.

En adoptant la Décentralisation comme mode de gestion devant être célébrée chaque année, le but de l’Union Africaine est certainement d’insister sur le fait que l’Afrique, notre continent, croit dans cette valeur et dans cette réforme comme vecteur du développement et de la démocratie à partir de la base.

Beaucoup d’exemples auront montré également les limites d’un développement imposé depuis le sommet et d’une démocratie réalisée seulement au niveau national.

Aussi, telle une maison dont la solidité dépend de la qualité de la fondation, pour une Nation, le développement et la démocratie qui ne partent pas de la base où qui n’atteignent pas la base ne vont pas la rendre solide.

Et c’est avec raison qu’en observant la situation de plusieurs pays africains, de l’est à l’ouest, du nord au sud, en passant par le centre, ceux qui ont choisi de mettre en œuvre en profondeur les réformes de la Décentralisation et qui ont un accent particulier sur le développement local, ceux-là dis-je, compte parmi les premiers qui réussissent à assurer le bien-être à leurs populations.

Car, pour la vie des populations, si tout ou une grande partie doit se décider dans les capitales africaines sans intégrer la population urbaine et rurale qui les peuplent, les pays africains ne sauraient pas avancer. Il s’agit de la question des pouvoirs et des compétences. Il fau suffisamment les décentraliser.

Et en même temps, si touts les fonds générés à travers le pays et les provinces doivent être acheminés et consommés globalement dans les capitales, alors le développement de l’arrière-pays est aligné au calendar grec, comme l’on dit. Là il s’agit de la question du transfert des ressources financières et donc de la décentralisation financière, moteur du développement local.

La décentralisation qui induit au développement local présuppose donc la mise en œuvre des principes de transfert des pouvoirs et de transfert des fonds.

Cette décentralisation suppose également la mise en œuvre du principe de redevabilité, qui fait que ceux qui exercent le pouvoir doivent accepter de rendre compte et d’être soumis aux sanctions du peuple et celles spécifiques prévues par la loi pénale.

La Décentralisation et le Développement local réussissent mieux en suivant ces principes ci-haut énoncés et en assurant l’organisation des élections provinciales, urbaines, municipales et locales.

Ainsi donc, des élus au niveau local, urbain et provincial qui ne s’adonnent pas à la bonne gouvernance et à la transparence dans la gestion sont, après mandat, sanctionnés par les populations Qui refusent de les réélire.

Et pour ceux qui détournent les derniers publics, ils sont déférés devant la justice.

Evidemment, la question de la décentralisation et la priorisation du développement local est une question de changement de mentalité et changement d’attitude. C’est une question d’une nouvelle culture à acquérir, à tous les niveaux.

C’est aussi une question de formation et de renforcement des capacités.

Nous devons tous y travailler et favoriser par nos attitudes et comportement l’acceptation de ce mode de gestion qui est capable de transformer les Nations africaines.

**Mesdames et Messieurs,**

L’Afrique notre continent est un continent des contrastes, avec un passé lourdement chargé par des maux tels que l’esclavage et la colonisation mais également avec des potentialités inégalables.

Cependant, le temps de s’apitoyer sur soi-même est passé. C’est maintenant le temps de s’affirmer et de transformer notre continent par la vision et les valeurs appropriées.

Les années d’indépendance ont suscité beaucoup d’espoir et c’est ainsi qu’en 1963, l’organisation de l’Unité Africaine fut née avec beaucoup d’ambitions.

Créée par nos pères de l’indépendance, l’organisation a fait son bonhomme de chemin passant par des régimes dictatoriaux aux régimes de transition et de démocratisation.

Mais souvent les beaux et grands discours des dictateurs et les styles de leadership des hommes forts sous les régimes des partis uniques n’ont pas créé assez d’emploi, ni pourvu à assez de nourriture et d’eau potable aux populations, ni réussi à veiller sur la qualité des soins de santé et celle d’éducation encore moins des infrastructures suffisantes, ces domaines étant restés inférieurs à la moyennent par rapport aux autres régions du monde.

Pourtant, c’est cette Afrique vers laquelle le monde vient chercher l’oxygène grâce à ses forêts, les métaux précieux tirés des minerais pour leurs industries, y compris les industries de pointe.

Et que dire de sa jeunesse ? Innombrable, comme le sable de la mer dans les décennies à venir dirait-on.

C’est là son plus grand potentiel.

La plus grande richesse de l’Afrique, c’est en effet sa jeunesse.

En choisissant pour cette année le thème de la jeunesse et emploi, de la jeunesse et développement local, de la jeunesse et technologie, l’Union africaine a voulu nous dire que plus nous allons impliquer la jeunesse dans les structures locales de gestion et dans l’économie basée sur la technologie, plus nous gagnerons le pari de la décentralisation et donc du développement local.

Les Pays africains doivent donc investir dans la jeunesse car la jeunesse africaine constitue un véritable espoir pour relever les défis auxquels le continent fait face.

Mais il faut la préparer, l’équiper, l’orienter, la former, lui assurer des opportunités, la connecter au monde et au monde du numérique en particulier et l’aider à conserver ce qu’elle a de plus cher, à savoir son identité et sa culture.

Elle doit être présente dans les institutions et dans les cercles de décision, à commencer la base. Elle doit s’adonner à la recherche, se perfectionner dans le sport, se distinguer dans l’innovation et l’invention, se qualifier dans le leadership visionnaire et d’intégrité, apprendre à aimer et à évaluer au niveau de la base, etc.

Nous atteindrons ces sommets de montagne pour notre jeunesse si nous intégrons les bénéfices de la gouvernance locale et de la technologie.

Déjà il faut le savoir et le faire savoir, la grande réforme de notre Constitution de 2006 demeure la Décentralisation.

**Mesdames et Messieurs,**

J’ai voulu éviter à dessein de tomber dans la tentation d’entrer dans les détails du thème principal, à savoir « Egalité des chances, autonomisation socio-économique et participation des jeunes à la gouvernance locale et au développement local en Afrique » ni dans les détails de 3 sous-thèmes, à savoir :

* Participation de la jeunesse africaine à la gouvernance locale ;
* L’économie numérique, moteur du progrès socio-économique des jeunes en Afrique et
* Etat des lieux de la « Décentralisation » en République Démocratique du Congo.

Je ne sais pas si j’y suis parvenu.

Cependant, c’et bien clair que j’ai voulu introduire tous les intervenants qui vont suivre et là, je crois, j’y suis parvenu.

A eux d’approfondir, je le crois suffisamment éloquents et équipés pour cette journée.

Dans le cadre de notre Pays en particulier, ce qui a été dit pour la jeunesse africaine lui est applicable mutatis mutandis. Ainsi, outre les éléments relatifs aux aquis de la décentralisation qui vous seront exposés, l’Accord du 31 décembre 2016 permet l’organisation des élections au niveau national et celles provinciales dans un proche avenir et par suite, celles urbaines, municipales et locales.

L’Accord du 18 octobre 2016 avait fixé la période des élections « politiquement » au mois d’Avril 2018 et celle du 31 décembre pour plus tard décembre 2017, « politiquement » également.

Mais les deux Accords ont pris soit de prévoir des réserves quant à la possibilité de refixer de nouvelles dates d’élections après concertation et en cas d’extrême nécessité.

Dans ce dernier cas, cette concertation devra se faire entre la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), le Conseil National de Suivi de l’Accord et du processus Electoral (CNSA) et le Gouvernement. La disposition qui porte cette provision est le Chapitre VI.2.3.6.

Le CNSA étant, enfin, en instance d’installation, il va de soi que la concertation tant attendue va avoir lieu entre les trois institutions et ce, sur base des éléments objectifs, de la réalité et de la légalité.

C’est alors que la CENI, par ce qu’il s’agit de sa compétence, publiera un calendrier qui l’engage et qui engagera toutes les forces politiques et sociales en présence, de par la volonté de la loi.

Devant le tumulte qui s’observe, les inquiétudes qui grandissent, les suspicions qui se renforcent, je dis : attendons le calendrier que va publier la CENI, c’est la voie de la sagesse.

Ainsi donc, en rapport avec la journée africaine de la Décentralisation et du Développement Local, nous lançons un appel vibrant à notre jeunesse de s’enrôler massivement là où c’est encore possible, de voter massivement et de porter candidats en grand nombre à tous les échelons, et notamment aui niveau provincial, urbain, municipal et local.

Nous invitons également notre jeunesse à avoir un comportement politiquement correct, sans verser dans les extrémismes de tout bord.

La jeunesse doit également se faire enrôler dans l’armée et dans la police et servir dans la territoriale au titre d’entités déconcentrées et décentralisées.

Et si en plus, l’esprit d’entreprenariat saisit et habite notre jeunesse, alors nos jeunes garçons et filles vont s’engager dans les études et dans les affaires (business) et notamment dans la numérique et devenir compétitifs par rapport aux autres jeunes d’Afrique et même du monde.

Par leur engagement à œuvre dans les institutions locales, notre jeunesse pleine d’énergie et du savoir devrait développer des visions et être caractérisée par des valeurs physiques, morales, intellectuelles et spirituelles.

C’est alors que le développement local et la décentralisation seront des paris gagnés et produiront la prospérité partagée.

Chers jeunes ici présents et représentés, vous pouvez vous rassurer de la volonté des institutions de notre Pays à commencer par le Président de la République mais aussi l’Assemblée Nationale, le Sénat et le Gouvernement d’œuvrer pour le meilleur de votre devenir.

Dans la législation, la réglementation et les décisions qui sont et seront prises, nos institutions vont davantage matérialiser leur intérêt à favoriser la promotion et la réussite de notre jeunesse.

Notre avenir commun en dépend.

Daigne Dieu bénir notre Nation et notre jeunesse.

Sur ce, je déclare ouvert les travaux de la conférence sur la journée africaine de la décentralisation et du développement local.

**Je vous remercie.**